



N° 4490  
Reçue le 14.06.2021  
Déclarée recevable  
Président de la Chambre des Députés  
(s.) Fernand Etgen  
Luxembourg, le 15.06.2021

**Monsieur Fernand Etgen**  
Président de la  
Chambre des Député-e-s  
Luxembourg

Luxembourg, le 14 juin 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, je me permets de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de la Sécurité intérieure** au sujet de **l'évolution des effectifs de la Police grand-ducale**.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, la police d'État et la gendarmerie grand-ducale sont réunies en une seule institution, la Police grand-ducale. Depuis sa création, la Police grand-ducale assume une panoplie de missions dans des contextes d'intervention complexes et variés. Ceci dans un pays qui a connu un essor démographique fulgurant, avec une population résidente qui a augmenté de 44% entre 2001 et 2021. Pour remplir ses missions, la Police grand-ducale dépend des ressources matérielles et humaines mises à sa disposition ainsi que d'une organisation efficace de ses effectifs.

Dans ce contexte, j'aimerais demander les renseignements suivants à Monsieur le Ministre :

1. **Comment le corps policier a-t-il évolué depuis la fusion de la police d'État et de la gendarmerie grand-ducale ?**
2. **Quels étaient les objectifs de recrutement pour les cadres policier et civil depuis 2000 ? Dans quelle mesure ces objectifs ont-ils été atteints ?**
3. **Quels sont les défis actuels en termes de recrutement ? Quelles sont les perspectives de recrutement à moyen terme ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

**Stéphanie Empain**  
Députée